COLLEGE SAINT JOSEPH TIMON-DAVID
Etablissement Privé Catholique d'Enseignement

16 Cours Saint Louis 13100 Aix-en-Provence
04.42.23.02.19

INSCRIPTION COLLEGE

ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Nom et Prénom de l'élève	Classe demandée
……..	…….
Date de Naissance : ...../...../	
Externe ❑	Demi-pensionnaire ❑
Jours de repas : Lundi ❑ Mardi ❑ Jeudi ❑ Vendredi ❑	

Partie réservée à'Administration
Déposé le : **RDV : Le _____à _____**

Documents à compléter

- ❑ Fiche de renseignements
- ❑ Fiche médicale
- ❑ Fiche Formation Humaine et Spirituelle
- ❑ Règlement intérieur

Documents à joindre

- ❑ Bulletins des deux années précédentes et de l'année en cours
- ❑ Photocopie du livret de famille en totalité
- ❑ Photocopie du carnet de vaccination
- ❑ Certificat de baptême lorsque l'enfant est baptisé
- ❑ 3 photos (dont 2 à coller sur les fiches à renseigner)
- ❑ Certificat de scolarité de l'année en cours
- ❑ Le cas échéant, le jugement de divorce/de séparation ou ordonnance de non conciliation pour les parents divorcés ou séparés dans son intégralité.
- ❑ Certificat de radiation de l'établissement d'origine (délivré lors du départ de l'élève)
- ❑ Les frais d'inscription : **100 € (règlement séparé à l'ordre de OGEC ST JOSEPH)**
- ❑ Les frais de constitution, dépôt et examen du dossier d'inscription encaissables immédiatement et non remboursables : **40 € (règlement séparé à l'ordre de OGEC ST JOSEPH)** *(Extrait du règlement financier - "Article 3 : Frais de constitution, dépôt et examen du dossier d'inscription : Lorsqu'une famille demande l'inscription de son enfant dans l'établissement, il est demandé au dépôt du dossier d'inscription des frais de constitution, dépôt et examen du dossier d'un montant de 40€ : ces frais sont encaissables immédiatement et non remboursables.)*

Commenté [s1]:

LES DOSSIERS INCOMPLETS OU NON CONFORMES NE POURRONT ÊTRE PRIS EN CONSIDERATION
Après examen du dossier et en fonction des places disponibles, le chef d'Etablissement vous fixera un rendez-vous d'inscription en présence de l'enfant. Dans le cas contraire, vous recevrez un courrier.